

OECD HIGH-LEVEL POLICY FORUM ON MIGRATION 2014

Mobilising migrants' skills for economic success

Natale Forlani

Merci beaucoup Monsieur le Président.

Toute politique de migration doit prendre en compte les changements qui sont le moteur de l'économie: les innovations technologiques, la communication et les transports plus rapides et en particulier la formation d'un marché international du travail pour les hautes qualifications.

Ces nouveautés nécessitent d'une gouvernance plus flexible et plus adaptés aux différentes typologies de migration.

L'apprentissage de la langue du pays d'accueil reste un des piliers fondamentaux de l'intégration et du besoin de formation avant le départ et immédiatement après l'arrivée du migrant sur le territoire d'accueil.

Pour l'Italie, qui est un pays d'accueil récent dans le contexte européen, cet apprentissage a représenté dans les années 2000 la principale source d'investissement pour les politiques d'intégration. Il fallait répondre à une typologie des entrées sur le territoire, liées à une demande de travail concentrée sur les faibles qualifications, et par une offre de travail provenant de très nombreux pays.

Dans le domaine de l'apprentissage de la langue, notre Ministère du Travail et des Politiques Sociales, en collaboration avec les Régions, a développé au cours des dix dernières années, une expérience importante en matière de formation linguistique par d'opérateurs privés et d'opérateurs privés-sociaux ont été activés pour la promotion de cours dans le cadre de l'école, dans le monde du travail.

Avec l'introduction de l'accord d'intégration en 2009, l'obligation d'apprendre la langue italienne c'est aussi une condition pour obtenir le renouvellement de le permis de le séjour.

Toutefois, dans le contexte actuel il est nécessaire de répondre à des besoins différenciés, et en particulier:

- a) les systèmes de production, surtout dans les pays développés, ont un besoin de main-d'œuvre professionnellement qualifiée et capable de parler plusieurs langues. La formation linguistique et professionnelle sont plus simple d'acquérir dans le cadre du pays d'accueil et dans le contexte professionnel de destination.
- b) La plupart des travailleurs étrangers dans les pays développés est employée dans les professions les moins qualifiées, et cela se vérifie tout particulièrement en Italie. On observe qu'une partie importante de ces travailleurs a des connaissances acquises dans leur pays d'origine qui sont sous-utilisées. Ces trois dernières années, le revenu moyen des immigrés a baissé de 20% sous l'effet combiné d'une augmentation du nombre de personnes à la recherche d'un emploi (désormais 500 000), et des personnes inactives. Pour ces travailleurs, l'augmentation de la participation aux parcours de politique active pour l'emploi, ainsi que l'engagement dans des parcours de formation continue en entreprise, devient une condition pour actualiser les compétences et améliorer les possibilités d'emploi.
- c) La formation avant le départ représente toujours une condition importante des parcours d'intégration des migrants, surtout pour les regroupements familiaux, et notamment pour les mineurs qui risquent, s'ils ne sont pas formés, d'accumuler de retards dans les parcours d'insertion et d'apprentissage scolaire. Les regroupements familiaux représentent dans le contexte italien, la motivation la plus importante pour l'entrée des étrangers. 450.000 mineurs étrangers se trouve en Italie grâce au regroupement familial.
- d) Les entrées non-programmées en Italie ont déjà dépassé le seuil de 170.000 unités pour l'année en cours, compris les mineurs, dont environ un tiers sont de demandeurs d'asile.

Quatre axes d'intervention caractérisent les politiques italiennes pour l'intégration et la programmation des ressources des fonds européens (FSE et FAMI):

1. Sur la base des compétences requises par les entreprises et qui manquent sur le marché du travail intérieur, il faudra promouvoir l'étude de la langue avant le

départ pour les personnes intéressées au regroupement familial, favoriser la coopération dans le domaine de la formation universitaire et professionnelle et promouvoir les services d'aide au retour des migrants dans leurs pays d'origine, dans le cadre d'une étroite coopération diplomatique. Quatre accords diplomatiques ont déjà été signés et des négociations sont en cours avec huit autres pays d'origine;

2. Le renforcement de réseaux de services, publics et privés, d'orientation professionnelle, destinés à augmenter les niveaux de participation des immigrants aux politiques actives du travail. Ces interventions ont été anticipées par quelques programmes destinés à prévenir le travail illégal dans des secteurs qui enregistrent une présence importante d'immigrés;
3. La promotion d'accords avec les fonds interprofessionnels pour la formation continue gérés par les partenaires sociaux pour favoriser la participation et la qualification professionnelle des immigrants grâce à des programmes de formation promus dans le cadre des entreprises, des secteurs, des territoires;
4. La prédisposition d'un système ordinaire d'orientation et d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle pour au moins 15.000 titulaires ou demandeurs de protection internationale avec l'implication active des services pour l'emploi public et privé mais aussi des organismes de formation accrédités.

Merci beaucoup.